Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_48-DE

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE le mardi 9 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de QUERRIEN s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur convocation adressée individuellement le 03 décembre 2025 conformément aux articles L.2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres : En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

PRÉSENTS : CADO S. – ROBIN M.N. - MAHE B. – CADO (LE GOFF) G. - ECK P. - LORAND D. – GUITTON C. – MILER M. – LE GALL J.L – BESNARD G. - KERFORN F. - HELLEGOUARCH G - PERON R. (arrivé à 19h40)

ABSENTS excusés : ECK S. donne pouvoir à ECK P.
KERBIQUET A. donne pouvoir à ROBIN MN.
BATTUT C. donne pouvoir à CADO S.
LE MAT A. donne pouvoir à MILER M.
LE ROUZIC H.
DEMOOR V.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Maire.
GUITTON C. a été nommée secrétaire de séance.

---

n° 48 – décembre 2025

Redevances communales : tarifs 2026 (dont régies)

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs des redevances communales, pour l'année 2026 comme indiqué ci-dessous :

1. Services enfance et jeunesse

- **garderie par enfant**

Matin	**1,25 €**
Soir	**1,50 €**
Accueil EXCEPTIONNEL après 18H30	**1,00 €**
Matin et soir (1ère tranche)	**2,60 €**
Matin et soir (2 tranches)	**3,60 €**

- **restauration scolaire (prix par repas)**

Enfants selon 3 tranches (Quotient Familial)	**T1 : 1,00 €** **T2 : 1,20 €** **T3 : 3,20 €**
Aide sociale à l'enfance	**0,80 €**
Adultes	**6,00 €**

- **loisirs jeunesse (Espace jeunes)**

- Cotisation annuelle : **8,00 €**,

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_48-DE

2. Services funéraires

- **Exhumation, réinhumation et translation de corps**

40,00 € pour chacune des opérations funéraires mentionnées au titre ci-dessus, c'est-à-dire qui doivent faire l'objet d'une surveillance.

Il est rappelé, sur ce point, que la surveillance n'est pas requise lorsqu'il s'agit de la reprise d'une concession, que ce soit au terme de la concession, en cas de non-renouvellement à son échéance ou lors de la reprise pour « état d'abandon ».

- **Jardin du souvenir :** Taxe de dispersion des cendres : **60,00 €**

- **Caveau provisoire :** La **gratuité** s'applique.

- **Concessions de type tombe et cavurnes (nouvelle concession ou renouvellement)**

Durée	Prix au m²
15 ans	**90,00 €**
30 ans	**150,00 €**
50 ans	**230,00 €**

3. Autres services municipaux

- **Régie médiathèque**

L'inscription sera individuelle, y compris pour les enfants, et soumise à un tarif unique :
- moins de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux et de l'AAH, personnes empêchées de lire, assistantes maternelles et collectivités du Pays de Quimperlé (associations, institutions, établissements scolaires) : **GRATUIT ;**
- adultes de 25 ans et plus, collectivités extérieures au Pays de Quimperlé (associations, institutions, établissements scolaires) : **15,00 €.**

Les cartes vacanciers et collectivités (écoles, associations, ...) ne sont valables que dans la bibliothèque d'inscription :
- vacanciers : 5 € pour 2 mois ;

- **Régie droits de place**

La commune a décidé de ne plus maintenir cette régie mais le service est maintenu, après avoir signé une convention avec la mairie et autorisé le règlement par prélèvement, aux tarifs suivants :
- Commerçants ambulants alimentaires (pizzeria, poissonniers, pains bio, ...) bénéficient d'un emplacement **gratuit**.
- Camion vente matériels : Année : **120,00 €** / Journée : **100,00 €** / Demi-journée : **80,00 €**
- Caravane (prix unitaire) : Journée **: 10,00 €** par caravane / Demi-journée : **5,00 €** par caravane.

- **Location de barrières de sécurité**

Pour un jour, un week-end ou une manifestation précise : **1,00 € par barrière ;**
Pour une location atteignant la semaine : **0,50 € par barrière.**
Modalités de location : caution de 60,00 € par chantier et barrières non livrées.

- **Vente de bois : 20,00 € le stère**

Rappel des conditions : inscription en mairie, avec signature d'un contrat et remise de facture par la mairie avec émission de titre de recette.

Le contrat mentionnera expressément l'engagement des particuliers pour le nettoyage de la parcelle.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_48-DE

- **Débits de boissons** : Petite licence : **50,00 €** / Grande licence : **90,00 €**

- **Mise à disposition de badges pour la Station-service**

Caution pour chaque badge .....10.00 €

4. Locations des salles communales

Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs 2025 de location des salles communales pour l'année 2026, tel qu'indiqué ci-dessous :
Ajout d'un forfait « week-end » pour la salle multifonctions et le Foyer Rémi Derrien :
- 10 % sur le tarif pour le deuxième jour.
La salle doit être libérée entre 3h00 du matin et 8h00.

- **Location de la salle multifonction**

SALLE MULTIFONCTIONS

TARIFS au 01/01/2026	Capacité (nb personnes)	ASSOCIATIONS LOCALES – Manifestations lucratives [1] (= encaissement de recettes) repas - bal - fest-noz - loto - goûters		ASSOCIATIONS LOCALES – Manifestations non lucratives (sans encaissement de recettes) expo - AG - arbre de noël ...	QUERRIEN Commerçants & particuliers buffet - repas - mariage		Extérieurs Commerçants & particuliers
		½ journée [2]	journée ou soirée	journée ou soirée	½ journée [2]	journée ou soirée	journée ou soirée
Hall[3] + petite salle de réunion				gratuit	80 €	120 €	80 € la journée 120 € journée + soirée
				Caution 100 €			
Hall[3] + grande salle	300 assis ou 900 debout	160 €	220 €	gratuit	210 €	270 €	320 €
		Caution 200 €					Caution 300 €
Hall[3] + restaurant scolaire	150 assis	110 €	170 €	gratuit	160 €	220 €	270 €
		Caution 200 €					
Hall[3] + grande salle + restaurant scolaire	450 assis ou 900 debout	210 €	320 €	gratuit	260 €	320 €	470 €
		Caution 400 €					Caution 700 €
Option CUISINE avec ou sans vaisselle		120 €		gratuit	120 €		
		Caution 300 €					

Cautions matériels particuliers/associations		
	querriennois	extérieurs
SONO	200 €	200 €
VIDÉOPROJECTEUR	500 €	500 €
GARANTIE MENAGE	100 €	500 €

[1] *Associations à but lucratif : les 3 premières manifestations de l'année sont gratuites*
[2] jusqu'à 6 heures consécutives
[3] partie bar comprise (avec 2 petits réfrigérateurs)
Chaque caution est à faire sur un chèque différent

A la signature du contrat (obligatoire), fournir impérativement 4 chèques :
- 1 chèque de caution
- 1 chèque caution ménage
- 1 chèque d'acompte de 30% du montant total (encaissé à la réservation)
- 1 chèque du solde de 70% du montant total (encaissé après la manifestation)
- Chaque caution devra être faite sur un chèque différent.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_48-DE

- **Location du foyer Rémi DERRIEN**

La gratuité pour les cérémonies d'enterrements civils

Particuliers Querriennois

Caution ménage (toutes salles)..... 100,00 €

Salle rouge

Vin d'honneur, apéritif, café d'enterrement ..... 80,00 €
Buffet, repas froid ou chaud servi par un traiteur local ou extérieur ..... 210,00 €
Mariage (jusqu'à 3h du matin) par un traiteur local ou extérieur ..... 260,00 €
Caution bâtiment ..... 200,00 €

Salle bleue

Vin d'honneur, apéritif, café d'enterrement ..... 80,00 €
Buffet, repas froid ou chaud servi par un traiteur local ou extérieur ..... 80,00 €
Caution bâtiment ..... 200,00 €

Associations querriennoises

Location des salles ..... Gratuit
Caution bâtiment ..... 200,00 €
Caution ménage..... 100,00 €

Associations extérieures et particuliers extérieurs

Caution ménage (toutes salles)..... 500,00 €

Salle rouge

Vin d'honneur, apéritif, café d'enterrement ..... 110,00 €
Buffet, repas froid ou chaud servi par un traiteur local ou extérieur ..... 260,00 €
Mariage (jusqu'à 3h du matin) par un traiteur local ou extérieur ..... 360,00 €
Réunion ..... 85,00 €
Caution bâtiment ..... 200,00 €

Salle bleue

Vin d'honneur, apéritif, café d'enterrement ..... 160,00 €
Buffet, repas froid ou chaud servi par un traiteur local ou extérieur ..... 160,00 €
Réunion ..... 85,00 €
Caution bâtiment ..... 200,00 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212902308-20251209-2025_DELIB_48-DE

Salle jaune

Réunion ..... 40,00 €
Caution bâtiment ..... 200,00 €

Salle verte

Réunion ..... 60,00 €
Activité hebdomadaire ..... 90,00€/mois
Caution bâtiment ..... 200,00 €

- **Location du Boulodrome**

Associations Querriennoises..... GRATUIT
Querriennois..... 100,00 €
Caution ménage *(Associations Querriennoises ET Querriennois)*..... 100,00 €
Personnes extérieures et associations extérieures à but non lucratif..... 160,00 €
Caution bâtiment ..... 200,00 €
Caution ménage Extérieurs ..... 500,00 €

- **Mise à disposition des autres bâtiments : Espace jeunes, Gymnase école, vestiaires stade**

Caution bâtiment ..... 200,00 €
Caution ménage ..... 100,00 €
Caution ménage Associations ET Particuliers Extérieurs ..... 500,00 €
Pas de location de ces bâtiments
Un règlement d'utilisation devra être signé par chaque utilisateur.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, 15 voix POUR et 2 ABSTENSIONS (BESNARD G. et KERFORN F.) :

- **ADOPTE** à compter du 1er janvier 2026, les redevances communales et les tarifs de location de salles précisées ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le .....
Au registre sont les signatures. Affiché pour copie conforme en Mairie, le 12 décembre 2025

Le maire, Stéphane CADO

MAIRIE de QUERRIEN